

Ecole primaire Guy Monnerot.

Procès-verbal du Conseil d'école n°2 en date du jeudi 11 mars 2021

Le deuxième conseil d'école de l'année scolaire 2020/2021 s'est déroulé le jeudi 11 mars 2021 sous forme hybride, avec en présentiel :

- pour l'école : Mme AUROY, directrice de l'école et Mme Roux, enseignante.
- pour la mairie : Mr JANICOT, maire de la commune et Mme BOURGEOIS, conseillère municipale en charge des affaires scolaires
- pour les DDEN : Mme LEBLANC
- pour les représentants de parents d'élèves : Mme LASBRUGNAS

Etaient présents en distanciel :

- pour l'équipe enseignante: Mme JOLIVET, Mme AUGIER, Mme COMBIER, Mme FERRIERE, Mme FILLEUL, Mme MAYTRAUD, Mme BONNEL, Mme GAUTIER, Mme GAUMET-MILLECAMP, Mr DELISLE, Mme CHANTRAINE, Mr DEBORD, Mme BRUGUET
- pour les représentants de parents d'élèves : Mr CHAUFFIER, Mme BEHRA-MARSAC, Mme BIGOT PORTE, Mme GALLEGO, Mr PARVILLE, Mme GARON, Mme JANNOT, Mr CHABREYRIE, Mme CROIZAT-VILATTE, Mr VEZINE, Mme MANGUY, Mme ADRIANO Coline

Etaient invités :

- pour la mairie : Mr FAURE, Directeur du Pôle jeunesse
- pour l'école : Mme SIRIEIX, ATSEM
- pour le dispositif d'autorégulation : Mr VARENNE, éducateur

Etaient excusés : Mr REYMBAUT, Inspecteur de circonscription ; Mme MARASSO, représentante des parents d'élèves titulaire ; Mme MONNERON, représentante des parents d'élèves titulaire ; Mme MERLE, représentante des parents d'élèves titulaire

Partie 1 - Fonctionnement de l'école

A) Organisation de l'école.

1) État des effectifs.

326 élèves sont actuellement scolarisés au sein de l'école de Boisseuil. Il y a eu 1 départ et 5 arrivées. Nous dénombrons à ce jour 25 inscriptions (24 PS et 1 CE2) pour la rentrée de septembre 2021.

Dans l'objectif d'améliorer l'accueil des nouvelles familles, un dossier d'inscription a été réalisé conjointement entre l'école et la mairie pour présenter l'école, la structure périscolaire et également donner de nombreuses informations sur la rentrée à l'école. La directrice remercie la mairie et notamment Mr Faure pour avoir accepté de réaliser ce travail.

2) Fonctionnement de l'école.

Il n'y a eu aucune modification à ce jour que ce soit au niveau du fonctionnement structurel (entrée, sortie) ou des horaires.

L'équipe enseignante souhaite, à cette occasion, rappeler que nombreuses sont les familles qui arrivent après la sonnerie des classes et cela de manière régulière. Ces retards perturbent le bon fonctionnement des classes.

L'école met en application le dernier protocole sanitaire datant du mois de février 2021. La directrice informe que tous les protocoles mis en œuvre au sein de l'école sont accessibles librement sur internet. **A la suite de la demande des parents d'élèves, le dernier protocole en vigueur sera accessible sur le blog de l'école, dans l'onglet « COVID-19 » créé ce jour.**

Ce dernier protocole oblige enfants et personnels de l'école à porter des masques grand public de catégorie 1. Il demande également une aération des salles toutes les heures. Enfin il demande un espacement de 2 mètres entre les groupes au niveau de la cantine.

Toutes les familles ont été averties par mail, mail écrit conjointement entre la mairie et la direction de l'école.

D'autres modifications concernent la pratique du sport où celle-ci est interdite en milieu fermé (gymnase, piscine, ...) obligeant les enseignants à modifier leur pratique pour réaliser des activités sportives en extérieur. Il est cependant accepté que les classes de maternelle utilisent la salle de motricité.

3) Rythmes scolaires.

Tous les 3 ans, l'Inspectrice d'Académie prend attache auprès des maires afin de connaître si ceux-ci souhaitent modifier le rythme scolaire de leurs écoles. 8 enseignants sont favorables à un basculement vers la semaine des 4 jours. Leurs arguments sont les suivants : un temps de travail en classe trop court les après-midis, notamment pour les plus jeunes et pour organiser des sorties sur ce temps ; un temps de garderie important les soirs avec de ce fait l'augmentation du nombre d'enfants en garderie et des référents adultes ; une fatigabilité des élèves le jeudi matin et le vendredi après-midi. Les enseignants qui souhaitent conserver le rythme actuel considèrent que le temps du matin est très important car c'est le moment de la journée où les élèves sont le plus attentifs pour réaliser les apprentissages fondamentaux. Il est mis en avant que l'âge des enfants peut engendrer ces différents points de vue. Cependant, il n'est pas possible de différencier les horaires entre les classes de maternelle et les classes de l'élémentaire.

La mairie, quant à elle, ne souhaite pas modifier le rythme actuel pour les raisons suivantes : la semaine à 4 jours n'est qu'une dérogation et n'est donc pas la règle ; peu d'écoles de la Communauté Urbaine de Limoges Métropole ont opté pour la semaine à 4 jours ; ce rythme permet la mise en place de nombreux ateliers périscolaires permettant aux enfants qui en bénéficient (dès la Moyenne section) de pratiquer des activités particulières et une ouverture d'esprit. De plus, la mairie informe qu'elle n'a reçu aucune demande de parents en ce sens. M. Faure en profite pour rappeler les nouveaux tarifs effectifs au 1^{er} janvier 2021 de la garderie (1,20 €) et des ateliers périscolaires (17,60 €)

Les représentants de parents d'élèves mettent en avant qu'ils pourraient sonder les parents d'élèves de l'école au travers d'un questionnaire. Car suite à la demande du Maire sur leur avis, il est impossible aux représentants des parents d'élèves de s'avancer sur une tendance souhaitée par l'ensemble des parents.

Partie 2. La santé à l'école.

1) Intervention de la PMI.

Les élèves de Petite section et de Moyenne section ont eu (ou vont avoir) des bilans de santé réalisés par la Protection Maternelle Infantile (PMI). Le retard pris l'année précédente à cause de la période du confinement a été rattrapé.

2) Point sur l'épidémie de COVID-19 à l'école.

Dans un premier temps, la directrice remercie toutes les familles qui fréquentent l'école pour leur transparence et leur bienveillance face à la situation sanitaire actuelle. Nombreuses sont les familles qui sont très vigilantes et qui appliquent le principe de précaution en ne mettant pas leurs enfants à l'école en cas de symptômes ou qui sont malades. Et c'est grâce à cela que depuis la rentrée, aucun élève de l'école de Boisseuil n'a été déclaré positif alors qu'il se trouvait dans l'établissement. Seuls quelques élèves ont été considérés comme cas contact.

Toutes les informations concernant l'école et le COVID-19 sont accessibles sur la FAQ (Foire aux questions) de l'éducation nationale. C'est un site accessible à tous et qui répond à un ensemble de questions en lien avec la crise sanitaire actuelle (ce que je dois faire en cas de suspicion, en cas de cas contact, en cas de cas contact avéré...). **Un lien d'accès direct est mis sur le blog de l'école dans l'onglet COVID-19.**

Cette foire aux questions fait office de réglementation. C'est pourquoi la directrice invite tous les parents à le consulter s'ils se posent des questions. Ils peuvent également la contacter en cas d'interrogations supplémentaires.

La directrice précise enfin que s'il y avait un cas d'élève Covid, les familles seraient informées très rapidement par mail.

Concernant les tests salivaires, les campagnes de dépistage sont programmées en fonction des signalements de cas COVID au sein des établissements scolaires et des données épidémiologiques de l'ARS concernant la circulation du virus. A ce jour, ces tests ne sont pas programmés à l'école. En tous les cas, ces tests sont soumis à autorité parentale.

Partie 3. La sécurité à l'école.

Comme annoncé lors du premier conseil d'école, une commission sécurité (composée du référent sécurité du rectorat, du référent gendarmerie et des membres de la commune) a visité l'école. Cette visite a permis de mettre en avant que l'école répondait très favorablement aux attentes de sécurité.

La mairie prévoit des améliorations dans les mois à venir :

- mise en place d'une seconde alarme pour l'alerte attentat-intrusion
- la poursuite des clés sans serrure aux diverses portes de l'école
- la mise en place de film occultant pour éviter d'être vu de l'extérieur
- des stores occultants seront mis en place dans les salles de classes de l'espace St Exupéry et au niveau de la BCD de l'espace Guy Monnerot
- une étude thermique a été lancée sur certaines classes dans lesquelles on note une grande chaleur en période estivale

Une demande d'une enseignante a porté sur la ventilation en continu des classes. La mairie va étudier des travaux éventuels sur la ventilation des classes, qui ne peut à ce jour être obstruée en cas de risques chimiques.

L'école a également réalisé son alerte PPMS attentat-intrusion ainsi que son alerte PPMS Risque majeur.

Partie 4. Les activités pédagogiques.

1) Les évaluations nationales mi-CP et les évaluations de rentrée en 6^{ème}.

Les résultats des évaluations mi-CP montrent au niveau national que les élèves de CP ont rattrapé le retard qui avait pu être observé à la suite du confinement. C'est également ce qui est observé dans notre établissement. Quant aux évaluations de début 6^{ème}, elles sont très positives et montrent que les anciens élèves de l'école ont obtenu de très bons résultats, les bulletins scolaires le confirmant.

2) Les activités pédagogiques.

Voici le bilan depuis le dernier conseil d'école :

- réalisation des séances de rattrapage du projet de l'année dernière en musique avec Sarah Ninassi pour les classes de Mme Roux (PS/MS), Mme Combier (MS/GS) et de Mme Filleul (CP)
- les interventions de la plasticienne pour le projet des animaux de la ferme des 3 classes de la maternelle ont débuté (les 2 classes de PS-MS et la classe de MS-GS)
- les séances de projet théâtre « Théâ » de Mme Maytraud (CP/CE1) ont débuté avec l'intervenant
- le projet Terre avec l'Atelier-Musée de la Terre de Puycheny (de St Hilaire les Places) s'est amorcé ; un déplacement est prévu à l'Atelier-Musée
- poursuite de l'intervenant musique du conservatoire
- 1 seule séance de piscine a eu lieu à ce jour : la 1^{ère} a été annulée par manque d'accompagnateurs, puis ensuite arrêt des séances à cause du renforcement du protocole sanitaire du 1^{er} février entraînant la fermeture de l'Aquapolis
- intervention dans les classes du bibliothécaire pour les classes inscrites au concours "je lis, j'élis" : explication aux élèves du concours, présentation et lecture d'un des livres. Il reviendra dans les classes prochainement.
- intervention d'un enseignant spécialisé dans le numérique dans la classe de CM2 pour travailler le code

et la programmation informatique

- la classe de neige : les classes de neige ont été annulées à cause de la crise sanitaire ; il y a eu remboursement des familles

- projet Haiecolier à venir. Ce projet va permettre à 5 classes de l'école de participer à la mise en terre d'arbustes pour créer une haie au niveau du stade de la commune. Cela sera l'occasion de travailler sur la biodiversité.

Malgré les conditions sanitaires actuelles, on peut noter que les projets de classe continuent.

Partie 5. Travaux et aménagements dans l'école.

Un réaménagement des abords de l'école rue Antoine Blondin va être réalisé afin de sécuriser et réorganiser l'accès à l'école. Les travaux débuteront en avril et se dérouleront essentiellement durant les grandes vacances. Ce projet devrait être terminé pour la rentrée de septembre 2021.

Les représentants des parents d'élèves souhaitent à nouveau remercier le Maire et son équipe de les avoir conviés à la présentation du projet de réaménagement des abords de l'école élémentaire. Ils regrettent néanmoins qu'aucune de leurs propositions n'ait été retenue.

Partie 6. Les questions des parents d'élèves.

1) Communication école/parents d'élèves.

Les parents souhaitent de nouveau aborder la communication au sein de l'établissement entre les familles et la direction de l'école. En effet, au dernier conseil d'école avait été acté le fait que le blog serait le moyen de communication à privilégier. Cependant, à l'usage, il est fait remonter que cela n'est pas suffisant pour les parents et qu'une communication des informations par mail serait préférable.

La directrice de l'école entend cette demande et rappelle que c'est ce qui a été fait lors des derniers changements du protocole sanitaire, via l'ALSH du fait que des modifications concernaient la mairie et l'école souhaitant ainsi optimiser l'envoi des informations. Il en sera de même à chaque fois que cela s'avérera nécessaire. Cependant, il est aussi important que les parents s'impliquent plus dans cette communication en regardant les cahiers de liaison des enseignants et en allant sur le blog de l'école.

2) La sécurité à l'école.

Certains parents trouvent l'accès à l'école maternelle facilité et non surveillé par le chemin passant par la cour de l'espace Guy Monnerot et qu'il n'est pas surveillé notamment par exemple le matin 8h50-9h.

La commission de sécurité qui a eu lieu juste après le dernier conseil d'école a mis en avant que les règles de sécurité mis en œuvre à l'école étaient suffisantes et répondaient aux attentes de sécurité. Il est difficile de filtrer tout le monde et d'ajouter un personnel. Tout est fait au mieux pour mettre en application la réglementation pour le COVID-19 et le plan Vigipirate renforcé. Il n'existe pas de solution pour allier les 2 réglementations.

La mairie informe que des travaux vont être réalisés pour empêcher que des véhicules puissent s'approcher des enfants.

3) Confirmation des horaires de classe.

Comme indiqué précédemment, aucune modification n'a eu lieu. Durant la période de l'hiver ou en cas de mauvais temps, les élèves sont accueillis directement dans les classes entre 8h50 et 9h. De ce fait, les élèves utilisent ce temps d'accueil pour se préparer au temps de classe à venir. Il n'y a donc aucune obligation d'amener ses enfants avant 8h50.

Les enseignants invitent les parents d'élèves à se rapprocher d'eux pour répondre à leurs questionnements sur le fonctionnement des classes, sans attendre les Conseils d'Ecole.

4) Temps de garderie.

Les parents d'élèves souhaitent une mise à jour du trombinoscope des équipes du périscolaire et son affichage dans le but que les parents d'élèves puissent connaître les intervenants.

Mr Faure répond que le nouveau trombinoscope a été réalisé cette semaine, en prenant en compte les derniers recrutements.

Les parents d'élèves souhaitent également aborder la gestion des conflits entre enfants sur la pause méridienne. Selon le protocole sanitaire, les classes sont écartées entre elles, et donc chaque groupe par classe est très resserré que ce soit dans la cour ou à la cantine. Cela a pour conséquence d'engendrer plus de chahut et moins de liberté pour les élèves. Egalement, l'organisation de la pause méridienne par rapport au protocole sanitaire, laisse moins de temps aux surveillants pour gérer les conflits en cours de récréation.

5) Vivre ensemble.

Les parents d'élèves souhaitent aborder le sujet des mauvais comportements et des incivilités entre élèves de l'école (que ce soit dans les classes maternelles ou élémentaires).

L'ensemble des acteurs de l'école observent également de plus en plus d'élèves dont le comportement et les paroles ne sont pas adaptés à la vie en collectivité, pouvant parfois amener à aborder la notion de harcèlement. Nombreux sont les enfants qui règlent leur problème par des actes violents, des paroles injurieuses et qui ont du mal à respecter les autres élèves. On observe une certaine banalisation de la violence.

L'équipe enseignante y travaillent tous les jours, de manière répétée afin de rappeler les règles du vivre ensemble. Des séances de travail en Éducation civique et morale sont réalisées par les enseignants.

Les éducateurs du dispositif y travaillent également avec l'ensemble des élèves de l'élémentaire, que ce soit durant les récréations ou pendant les ateliers jeux qui sont proposés à la pause méridienne. Ils ont également réalisé des interventions en début d'année pour travailler sur la différence.

Afin de sensibiliser encore plus les élèves, nous allons faire appel à une association « Ose le dire » qui interviendra auprès des élèves sur ce thème. Certaines classes, notamment les plus grands, ont ou vont commencer un travail sur le harcèlement.

Clément Faure précise également qu'il existait (avant la crise sanitaire) des ateliers « parentalité » avec des temps parents/enfants les samedis matin et des temps réservés aux parents les vendredis soir. La commune espère pouvoir reprendre ces modes d'échanges à la rentrée.

Il y a enfin possibilité d'autres interventions telles des référents gendarmerie sur les dangers d'Internet, ou encore d'IDE sur le cyber harcèlement.

La Directrice propose de noter une charte de bonne conduite sur le règlement intérieur de l'école.

Cependant, tout le travail réalisé par les enseignants ne peut fonctionner que si les familles s'investissent dans ce domaine.

6) Photos de classe.

La première session a été annulée par suite de l'obligation du port du masque. Il semble que celle-ci perdure jusqu'à la fin de l'année. C'est pourquoi elles auront lieu le jeudi 8 et le vendredi 9 avril, juste avant les prochaines vacances. Les parents en seront informés par le cahier de liaison.

7) Fête de l'école.

Il semble certain que la fête de l'école ne pourra pas se dérouler comme avant. L'équipe enseignante souhaiterait réaliser une manifestation de type « kermesse » pour les élèves dans le but de fêter cette fin d'année scolaire. La réalisation d'un spectacle filmé, sur proposition des représentants de parents d'élèves, ainsi que sa gestion ne peuvent être réalisées par l'équipe enseignante. Il est nécessaire de se rapprocher de l'Amicale Laïque, qui organise habituellement cette manifestation, et pourrait apporter son

soutien pour la réalisation des films, leur montage Les représentants des parents d'élèves pensent en effet important de construire collectivement des souvenirs aux enfants de leur année scolaire sur la base d'un projet culturel ou artistique ou autre. Les enseignants invitent les parents à s'impliquer dans ce projet.

Fin de la séance à 21h14.

Pour l'école,
Mme Auroy, Directrice

Pour les représentants de parents d'élèves,
Mme Lasbrugnas